



Port du masque chirurgical

22 mai 2023

Devant l'évolution de l'épidémie de COVID-19, conformément aux recommandations nationales, les indications du port du masque chirurgical sont allégées. Ces indications pourront être revues en fonction de l'évolution de la circulation virale.

Les recommandations suivantes doivent être déclinées dans les sites et les services en tenant compte des profils des patients de l'établissement (par exemple les formes graves de COVID-19 sont exceptionnelles en pédiatrie), en lien avec l'équipe de prévention des risques infectieux (EOH/EPRI).

Professionnels, bénévoles et intervenants auprès des patients (y compris ambulanciers)

Le masque chirurgical est indiqué chez tout professionnel :

1. qui a des **signes d'infection des voies respiratoires supérieures ou inférieures** ou a lui-même un **facteur de risque de forme grave du Covid 19** ou est **contact proche d'un cas de COVID-19** (ex : vivant sous le même toit)
2. qui est en **contact avec un patient** :
 - Suspect ou atteint **d'infection des voies respiratoires** supérieures ou inférieures (NB : masque FFP2 si tuberculose ORL/pulmonaire, rougeole, varicelle),
 - **Immunodéprimé** relevant d'un isolement protecteur,
 - Lors de la réalisation d'un **soin invasif** (ex : soins sur plaie ouverte, ponction ou biopsie, intervention chirurgicale, ...),
 - Lors d'un soin à risque de **projection de liquides biologiques** (NB : masque FFP2 si soin à risque d'aérosolisation, ex : intubation, bronchoscopie, ...)
3. qui travaille **dans un service** (masque dans les couloirs et les chambres) :
 - accueillant des **patients à risque de formes graves de COVID-19** (sur décision du chef de service en lien avec l'EOH/EPRI, exemple chez l'adulte : dialyse, transplantation...).
 - dans lequel une **épidémie d'infections transmissibles par voie respiratoire** (ex : COVID-19, grippe, VRS...) est active, sur avis de l'EOH/EPRI.

Patients, visiteurs et accompagnants

Le masque chirurgical est indiqué à l'intérieur des bâtiments hospitaliers pour les **patients, visiteurs et accompagnants** :

1. Ayant des **signes d'infection des voies respiratoires** supérieures ou inférieures
2. **Immunodéprimés** (relevant d'un isolement protecteur)
3. A **risque de forme grave de COVID-19**
4. Cas **contact proche d'un cas de COVID-19** (ex : vivant sous le même toit).